

Rapport de la Commission d'Apprentissage

CAMARADES,

Depuis le mois de décembre dernier, notre camarade Peltier a pris possession du poste que vous lui avez confié, à notre Assemblée générale du mois de novembre, pour remplacer notre camarade Sintz, qui a pris un repos bien mérité.

Peltier, depuis son entrée à l'école, nous donne satisfaction pour la manière dont il s'acquitte de sa tâche, il suit avec toute l'ardeur de sa jeunesse les principes de son prédécesseur.

Les élèves de troisième année, sous la direction de notre camarade Michot, exécutent en collectivité la fabrication de différents appareils. Pendant l'année 1931, ils ont fabriqué : 44 vibreurs type Hôtel de Ville, 24 vibreurs distributeurs, 28 postes portatifs pour recherches des défauts des lignes, 10 dévidoirs pour appareils du Service géographique, 50 bobines Cailho, 15 parleurs télégraphiques, 1 relais parleur amovible Sunder, de nombreuses pièces détachées pour les multiples et pour les commandes de pièces détachées magasin.

Nos professeurs d'enseignement général ou de mathématiques nous ont donné satisfaction.

Mais nous avons dû, au début de cette année, nous séparer du professeur qui donnait aux élèves des cours de français, algèbre et dessin.

A la suite d'une enquête discrète, nous nous sommes aperçus que ce professeur négligeait sérieusement ses leçons, ne se bornant qu'à faire écrire les matières qu'il aurait dû accompagner de solides explications et nécessaires aux élèves. Devant ces faits, la Commission a décidé son remplacement.

M. Marchoux s'est offert de le remplacer et d'enseigner les mêmes matières.

Notre personnel enseignant se trouve réduit à deux professeurs.

Pour la première année, M. Reaux enseigne le français, l'arithmétique, le croquis.

M. Marchoux: le français, l'algèbre, la géométrie et l'électricité à la seconde année.

Et à la troisième année, des cours de technologie le samedi matin, de 8 à 10 heures, en collaboration avec Peltier.

En vue des examens du certificat d'aptitude professionnelle, nous avons, comme l'année dernière, décidé de faire suivre à la troisième année et jusqu'au début de juin, date des épreuves, des cours supplémentaires d'enseignement général, ces cours ont lieu le lundi de 5 à 6 heures, le soir, et le jeudi matin de 8 à 10 heures.

L'année dernière, pour la première fois, nous avons présenté nos élèves de troisième année au C. A. P.

Les élèves Comon, Clostre, Talbot, Ziegler, Fossard et Boucharrenc ont reçu le diplôme. Etaient admissibles par le nombre de points: Boissat, Henault, Laporterie et Bove, mais éliminés pour faiblesse en mathématique et en technologie.

Les premiers, Comon et Ziegler, se sont vus attribuer un prix de l'Enseignement technique.

Nous avons, comme tous les ans, sollicité une subvention de l'Enseignement technique. Nous avons obtenu 40.000 francs, soit la même somme que l'année dernière. Le Conseil municipal de Paris nous a alloué 1.500 francs. Nous ne sommes pas encore avisés de la somme qui nous a été accordée par le Conseil général.

L'année dernière, notre Ecole d'apprentissage a pris part à l'Exposition coloniale; le panneau des exercices exposés nous a été demandé par l'Enseignement technique pour être placé à l'Ecole normale de l'Enseignement technique, en attendant son transfert au Musée des Arts et Métiers. Cela est une excellente propagande en faveur de notre Ecole, et pour notre Association.

Le Comité de patronage des apprentis du 13^e organise, tous les ans, des fêtes en faveur de l'apprentissage, où des récompenses sont accordées aux apprentis, trois de nos élèves y ont été récompensés:

L'élève Imbert, de troisième année, a obtenu une médaille de bronze.

Les élèves Estorgues et Klein, des volumes traitant d'électricité et de mécanique.

Nous avons procédé, au mois de décembre, à la distribution des récompenses, retardée cette année pour coïncider avec la petite fête organisée par l'Amicale des apprentis, qui ont rendu un bel hommage à leur professeur Sintz, en l'honneur de son départ.

Des prix en espèces ont été attribués aux élèves de deuxième et première année, dont la liste est à la fin du rapport.

L'Association amicale des anciens élèves a fait don à chaque élève de deuxième année d'un exemplaire de *l'Ouvrier mécanicien*.

Notre camarade Briat a fait attribuer deux prix aux élèves Boucrault, premier du classement, et Bory, deuxième en atelier.

A cette Assemblée, vous aurez à renouveler deux membres sortants, les camarades Lejon et Couvrat, et notre camarade Vallier, qui a pris sa retraite.

La Commission tient à rendre un hommage bien mérité à notre camarade Vallier pour le dévouement qu'il a su apporter dans sa tâche de membre et de secrétaire de la Commission d'apprentissage, et aussi à le féliciter pour la persévérance et la patience dans la mission délicate dont il a assumé la charge.

Voilà, brièvement exposée, la marche de notre Ecole d'apprentissage, à laquelle nous continuerons d'apporter nos efforts pour son bon fonctionnement.

LA COMMISSION.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 30 juin.

Récompenses pour l'Année 1931-1932

1 ^{re} ANNÉE		2 ^e ANNÉE	
BOUCRAULT (Georges).....	60 fr.	ESTORGUES	75 fr.
BORY	60 »	IMBERT	65 »
MARANNE	45 »	KLEIN	65 »
CHEVALIER	40 »	LATAYE	60 »
MARTIN	40 »	RONDEAUX	60 »
DAMS	35 »	PELLETIER	45 »
DALBEIGUE	30 »	CHAMPOIX	30 »
VOLLEREAUX	30 »		
BOUCRAULT (Henri).....	25 »		
CARRE	25 »		